

Le Bureau bénéficie, pour la réunion des statistiques annuelles et mensuelles, de la collaboration des ministères fédéral et provinciaux de l'Agriculture et d'organismes comme la Commission des grains et la Commission canadienne du blé. Il bénéficie aussi de la collaboration bénévole de milliers d'agriculteurs canadiens qui lui font parvenir des rapports.

Les chiffres de 1949 à 1952 (sauf les données du recensement de 1951), qui figurent à la présente section, ne comprennent pas ceux de Terre-Neuve, bien que cette province soit entrée dans la Confédération le 31 mars 1949. L'agriculture joue un rôle relativement peu important dans l'économie de Terre-Neuve. Le climat ne favorise la production d'aucune culture sauf les plus résistantes et la superficie de pâturages et de sol arable est limitée.

Sous-section 1.—Revenu de la ferme et fonds agricole

Revenu monétaire de la ferme.—L'estimation du revenu monétaire de la ferme, fondée sur les rapports concernant les ventes et les prix touchés par les agriculteurs à l'égard des principaux produits agricoles, est provisoire. Elle comprend les sommes touchées au titre des certificats de participation à l'égard du blé, les paiements d'appoint et de péréquation relativement à l'avoine, à l'orge et au lin et les paiements des gouvernements fédéral et provinciaux aux agriculteurs à titre de subventions à l'égard des prix. Le revenu monétaire que le cultivateur canadien (sauf celui de Terre-Neuve), a tiré de la vente de produits agricoles est estimé en 1952 à \$2,778,300,000, soit 1·2 p. 100 de moins seulement que le chiffre sans précédent révisé de \$2,811,900,000 en 1951. Les paiements supplémentaires versés aux cultivateurs de l'Ouest aux termes de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies ne se sont élevés qu'à \$5,100,000 contre \$13,800,000 et \$10,400,000 en 1950 et 1951.

Le maintien du revenu monétaire de la ferme à un niveau presque sans précédent en 1952 est en grande partie attribuable à une forte augmentation des recettes provenant de la vente des grandes cultures qui a contre-balancé dans une grande mesure la baisse des sommes provenant de la vente du bétail, et de quelques produits du bétail.

Les livraisons de céréales au printemps ont été exceptionnellement fortes dans l'Ouest canadien par suite du gros report de grain tant battu que non battu de la récolte de 1951. La température a été excellente durant la croissance et la moisson en 1952 et les cultivateurs des Prairies ont pu obtenir des récoltes sans précédent de haute qualité. Au début de l'année, le prix initial du blé était de \$1.40 le boisseau n° 1 Nord à la tête des Lacs. Le 1^{er} février, le prix est monté à \$1.60 et s'est maintenu à ce chiffre jusqu'au 31 juillet alors qu'il est revenu à \$1.40. Les paiements subséquents à l'égard du blé en 1952 ont compris un paiement d'appoint de 20c. le boisseau pour tout le blé livré entre le 1^{er} août 1951 et le 31 janvier 1952 et un paiement final de 25·2c. pour tout le blé livré durant la campagne de 1951-1952. Le prix initial de l'orge au début de l'année, soit 96c. le boisseau n° 3 C.O. 6 rangs à la tête des Lacs, a été augmenté à \$1.16 pour la période du 1^{er} mars au 31 juillet et abaissé ensuite à 96c. pour le reste de l'année. Les paiements subséquents à l'égard de l'orge en 1952 ont compris un paiement d'appoint de 20c. le boisseau pour toute l'orge livrée entre le 1^{er} août 1951 et le 29 février 1952 et un paiement final de 14·7c.